



MAIRIE DE PARNES

Maire

Pascal LAROCHE

Secrétariat

Claire VAN DE WIEL

Parnes, le 3 janvier 2023

AVIS

Madame, Monsieur,

**Le Conseil Municipal se tiendra
Le vendredi 13 janvier 2023
A 20H30
Dans les locaux de la mairie**

Déroulement de la séance :

- * Désignation du Secrétaire de séance,
- * Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 décembre 2022,

* Ordre du jour :

1. Budget Eau : transfert des résultats de section de fonctionnement et d'investissement du budget de l'eau à la Communauté de Communes du Vexin-Thelle suite à la délibération du 4 février 2022

* Questions diverses :

Le Maire, Pascal LAROCHE

